

**Sur les plates-formes portuaires d'Ile-de-France, une offre immobilière dédiée à la logistique multimodale assure de manière performante et économique la distribution finale des flux de marchandises.**

**Grâce à la création de nouvelles structures et à l'extension du terminal de Gennevilliers, un réseau francilien de 5 terminaux fluviaux à conteneurs est désormais opérationnel. En 2010, deux nouvelles plates-formes multimodales sont mises à l'étude.**

### **Des infrastructures en réponse à une économie mondialisée**

Le trafic conteneurisé poursuit sa tendance à la hausse malgré la crise économique actuelle. L'ambitieux programme d'aménagement de terminaux engagé par Ports de Paris depuis 2007 vient soutenir le développement de ce marché et accélérer le report modal des conteneurs vers la voie d'eau. Ainsi, le déploiement du dispositif envisagé est bientôt achevé : le port de Gennevilliers (92) termine le doublement de capacité de son terminal, Bonneuil (94) et Limay (78) atteignent leur rythme de croisière et d'autres terminaux fluviaux entreront en exploitation prochainement sur les ports d'Evry (91) et de Bruyères-sur-Oise (95) et en 2012, pour Montereau-Fault-Yonne (77).

Ces nouvelles infrastructures situées à l'Ouest, au Nord et au Sud-est de Paris, sont au cœur des voies de communications européennes et anticipent également l'ouverture du Canal Seine Nord Europe. Elles se situent d'autre part, au plus près des vastes zones logistiques développées en grande périphérie optimisant ainsi le choix du transport alternatif.

### **Au service d'une économie régionale**

Le maillage en matière d'infrastructures permettant une desserte fine de la région, se poursuit. L'aménagement d'un nouveau port à Triel/Seine est actuellement à l'étude et le lancement du projet d'Achères est présenté comme la grande ambition de la prochaine décennie. A l'horizon 2020, la nouvelle plate-forme d'Achères, essentiellement dédiée à l'activité logistique, drainera les flux du futur Canal Seine-Nord Europe. Projet soutenu dans le cadre du Grand Paris, elle deviendra la « porte maritime de Paris ». Les projets d'Achères et Triel seront évoqués au cours d'une conférence avec l'Epamsa le 17 mars à 11h sur le stand Ports de Paris au Mipim.

La réhabilitation des ports urbains comme outils logistiques au service des acteurs économiques est également une priorité. Les Ports Victor/Issy-les-Moulineaux, Point du Jour, Tolbiac et Austerlitz font l'objet de réaménagement respectant leur intégration architecturale urbaine et le confort des riverains.

En complément des équipements et projets fluviaux, Ports de Paris, aménageur et gestionnaire d'immobilier logistique sur 1000 hectares de foncier répartis sur 70 ports en Ile-de-France offre des possibilités d'implantation stratégiques pour des projets avec une logistique multimodale. La volonté de diversification d'activités en matière d'implantation et de trafic permet d'offrir actuellement des produits spécifiques, très ciblés voire atypiques sur le marché.

Grâce à leur positionnement unique, les plates-formes multimodales et les ports urbains suscitent l'intérêt des opérateurs logistiques et de messagerie pour la distribution urbaine.

**Contact :**



**Gilles Renaud**

Responsable du Développement Immobilier et Foncier  
Département de l'Action Commerciale et de la Logistique

Port autonome de Paris : 1, quai de Grenelle - 75015 Paris  
Tél. 01 40 58 28 83 - Mob. 06 87 86 44 29 - Fax 01 40 58 27 50  
gilles.renaud@paris-ports.fr www.paris-ports.fr

*En 2010, à l'occasion de son 40ème anniversaire, l'établissement public Port autonome de Paris devient **Ports de Paris** et modernise son identité visuelle. Cette évolution marque notre volonté d'ouverture aux différentes parties prenantes de notre activité au premier rang desquelles les collectivités locales, les associations, les riverains et les entreprises présentes sur les sites.*

*Elle témoigne également de notre détermination à être plus que jamais acteur du développement du transport fluvial en Île-de-France et à mettre les ports fluviaux au service de l'environnement, de la ville et de ses habitants.*